

PREVENIR LES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL, SEXISTE ET SEXUEL EN ENTREPRISE ET EN AGENCE D'ARCHITECTURE



CONTEXTE

Les entreprises d'architecture évoluent dans un environnement de travail exigeant, marqué par des délais contraints, des enjeux économiques importants, des équipes souvent de petite taille et des interactions permanentes avec de multiples acteurs. Dans ce contexte, certaines situations relationnelles peuvent se dégrader et favoriser l'apparition de comportements inappropriés, d'agissements sexistes ou de situations de harcèlement moral ou sexuel.

Au-delà du respect des obligations légales, la prévention de ces risques constitue aujourd'hui un enjeu majeur de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), de performance collective et d'attractivité des agences. Cette formation vise à donner aux participants les repères, les outils et les méthodes leur permettant d'identifier les situations à risque, d'agir de manière adaptée lorsqu'un signalement survient et de développer une culture de prévention durable au sein de leur structure.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les enjeux humains, organisationnels et juridiques liés au harcèlement moral, sexiste et sexuel dans les entreprises d'architecture.
- Développer leur capacité à prévenir les situations de harcèlement et à contribuer à un environnement de travail respectueux, inclusif et sécurisant.
- Acquérir des méthodes et outils concrets pour identifier, traiter et prévenir durablement les situations de harcèlement au sein de leur agence.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les différentes formes de harcèlement moral, sexiste et sexuel ainsi que les principaux signaux d'alerte.
- Distinguer une situation de harcèlement d'un conflit ou d'une difficulté relationnelle ordinaire.
- Adopter une posture adaptée face à une situation de harcèlement en tant que victime, témoin, manager ou dirigeant.
- Mettre en œuvre les premières étapes de traitement d'un signalement dans le respect des principes de confidentialité, d'écoute et d'équité.
- Construire des actions de prévention adaptées aux spécificités d'une agence d'architecture afin de limiter les risques de réapparition des situations.

Formation animée par
Olivia BOIZARD
**Modalités
d'évaluation :**

- Quiz d'évaluation des connaissances ;
- Études de cas ;
- Mises en situation ;
- Autoévaluation des acquis ;
- Élaboration d'un plan d'action individuel.

TARIF : 580 € HT

**INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES SUR
NOTRE SITE WEB:
SCIENCES HUMAINES**

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC CIBLE :

Salarié·es et employeur·euses-
salarié·es des entreprises
d'architecture.

**NOMBRE DE JOURS /
HEURES :**
1 jour / 7 heures

**LES MÉTHODES
MOBILISÉES**

- Apports théoriques et réglementaires ;
- Études de cas inspirées de situations réelles rencontrées dans les entreprises d'architecture ;
- Analyse collective de situations professionnelles ;
- Jeux de rôle et mises en situation ;
- Travaux collaboratifs en sous-groupes ;
- Échanges de pratiques et retours d'expérience ;
- Élaboration d'outils directement transférables dans les agences.

Cette formation privilégie une pédagogie participative et expérientielle permettant aux participants d'acquérir des compétences immédiatement mobilisables dans leur environnement professionnel.

« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »
Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques pour les salariés des entreprises relevant de la CCN Architecture (IDCC 2332), selon les modalités définies par la CPNEFP et mises en œuvre par l'OPCO EP.
Frais de repas pris en charge jusqu'à 20 € TTC, sur demande individuelle auprès de l'OPCO EP, sous réserve des conditions applicables.



MODULE 1 : COMPRENDRE LES MÉCANISMES DU HARCÈLEMENT ET DES AGISSEMENTS SEXISTES (2H)

- Comprendre pour mieux prévenir
- Définition du harcèlement moral
- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Atelier pratique : Quiz interactif : « Harcèlement, conflit ou management exigeant ? »

MODULE 2 : IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUE ET LES SIGNAUX D'ALERTE (1H30)

- Détecter l'existence de faits susceptibles de caractériser un harcèlement moral
- Les facteurs de risque organisationnels liés aux spécificités du secteur de l'architecture
- Comprendre pourquoi certaines situations passent inaperçues

Atelier immersif

MODULE 3 : RÉAGIR DE MANIÈRE ADAPTÉE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT (1H30)

- Agir en tant que victime, témoin, manager ou dirigeant
 - Les réflexes à adopter
 - Les erreurs à éviter
- La question de la preuve
 - Les principes juridiques
 - Les preuves utiles
- Les protections légales
- Les dispositifs internes et externes de signalement

Mises en situation

MODULE 4 : TRAITER LES SIGNALEMENTS ET DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DURABLE (2H)

- **Traiter une situation signalée avec méthode**
 - Les obligations de l'employeur
 - Les premières actions à engager
 - Les mesures de protection immédiates
 - Comprendre les étapes d'une investigation interne
 - Les principes à respecter
 - Situation du salarié auteur du harcèlement
 - Prescription
 - Contentieux du harcèlement
- **Atelier pratique : étude de cas à partir d'une situation inspirée du contexte des agences d'architecture : Construire une prévention durable**
 - Les obligations de prévention
 - Les outils à disposition de l'employeur
 - Le rôle du CSE (selon la taille des structures concernées)
 - Construire une prévention efficace au quotidien
 - Quels sont les leviers de prévention réellement efficaces ?
- **Atelier collaboratif : Livrables remis aux participants**
 - Support pédagogique complet ;
 - Guide pratique de prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes ;
 - Fiche réflexe : Grille de repérage des signaux d'alerte ; guide pratique de constitution des preuves ; check-list employeur, guide « Qui fait quoi ? » : acteurs internes et externes ressources ; modèle de plan d'action de prévention ; affiche de sensibilisation à afficher dans l'agence.